AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 28 octobre 2026 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

386-09-26	**Règlement numéro 386-09-26 décrétant une dépense de 5 633 906 $ et un emprunt de 5 633 906 $ pour la construction des cellules 17 à 20, la fermeture définitive des cellules 12, 14 et 15 et le déplacement du chemin d'accès au LET**

Ce règlement, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 novembre 2026 entre en vigueur en date des présentes, conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Fait à Val-d'Or, ce 24 novembre 2026

Original signé

La greffière de la MRC,
Me Marie-Hélène Bastien